



ZAE du Causse d'auge
BP 11
48001 Mende Cedex
Tél : 04-66-65-31-56
www.asalozere.org
asalozere@yahoo.fr

16 et 17 JUILLET 2021

REGLEMENT PARTICULIER

20^{ème} RALLYE REGIONAL

BAGNOLS LES BAINS

REGLEMENT PARTICULIER 20^{ème} RALLYE REGIONAL DE BAGNOLS LES BAINS 2021



REGLEMENT PARTICULIER RALLYE

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes.

PROGRAMME – HORAIRES

Lundi 10 mai 2021	Parution du règlement – Ouverture des Engagements
Lundi 5 juillet 2021 MINUIT	Clôture des engagements (cachet de la poste faisant foi)
Samedi 10 juillet 2021	
9H30 à 18H30	Mise à disposition du carnet d'itinéraire et Vérifications administratives obligatoires - Centre Culturel Jean Castan – Bagnols les Bains
10H00 à 17H00	Ouverture reconnaissance – jour 1 (voir art 6.2 planning et horaire)
Vendredi 16 juillet 2021	
9H00 à 20H45	Mise à disposition du carnet d'itinéraire et Vérifications administratives obligatoires - Centre Culturel Jean Castan – Bagnols les Bains
9H00 à 16H00	Ouverture reconnaissance – jour 2 (voir art 6.2 planning et horaire)
15H00 à 20H45	Vérifications techniques, Rue de la Poste – Bagnols les Bains
15H00 à 21H00	Mise en parc fermé, Plagette - Bagnols les Bains
Samedi 17 juillet 2021	
7H00 à 8H15	Vérifications administratives obligatoires Vérifications techniques, Rue de la Poste – Bagnols les Bains
7H00 à 8H30	Mise en parc fermé, Plagette - Bagnols les Bains
8H00	1 ^{ère} Réunion du Collège des Commissaires Sportifs, Centre Culturel
8H45	Publication des équipages admis au départ, Centre Culturel – Bagnols les Bains Publication des ordres et heures de départ, Centre Culturel – Bagnols les Bains
9H45	Départ du Rallye, Plagette – Bagnols les Bains
17H00	Arrivée du Rallye - CH fin de rallye – Place de la Poste – Bagnols les Bains
17H15	Remise des prix sur le podium d'arrivée – Rue du Square – Bagnols les Bains Entre le CH5A (Arrivée Rallye) et l'Entrée en Parc Fermé Final
Affichage du classement final provisoire 30' au plus tard après l'arrivée du dernier concurrent au dernier CH. Panneau d'affichage – PC Course – Centre Culturel Jean Castan – Avenue de la Gare – Bagnols les Bains 30' après l'affichage provisoire, le classement final devient définitif après approbation par le Collège des CS	

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile de la Lozère (ASA Lozère) organise le 20^{ème} Rallye Régional de Bagnols les Bains, en qualité d'organisateur administratif avec le Concours de l'Ecurie des Thermes.

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile Occitanie Méditerranée sous le permis d'organiser numéro R8/2021 en date du 27 Avril 2021 et par la FFSA sous le numéro 265 en date du 27 Avril 2021

Comité d'Organisation

Président : Thierry SALANSON

Membres : Morgan COULOMB, Cyril DURAND, Cédric GINIER, Valérie GINIER, Cédric GROLIER, Jérôme LAURET, Gilles LAUZE, Christophe MONTEIL, Jacques PAOLI, Manu RODRIGUES, Aurore TEVERO, Cédric VALENTIN, Denis VALENTIN.

Secrétariat du Rallye, Adresse : ASA LOZERE - ZA du Causse d'Auge – BP 11 48001 Mende Cedex
Téléphone : 04.66.65.31.56

Permanence du Rallye :

Avant l'épreuve : ASA Lozère, ZA du Causse d'Auge – BP 11 48001 Mende Cedex

A compter du Vendredi 16 Juillet 2021 8h, Centre Culturel Jean Castan à Bagnols les Bains

Organisateur technique

Nom : ASA Lozère

Adresse : ZA du Causse d'Auge – BP 11 48001 Mende Cedex

1.1P. OFFICIELS

Responsable mise en place moyens de sécurité :	Cédric GINIER	n° 28482
Observateur Ligue Occitanie Méditerranée :	Jean François PASCAL	n° 2806
Président des Commissaires Sportifs :	Fabien ZYCH	n° 4626
Commissaire Sportif :	Jean François PASCAL	n° 2806
Commissaire Sportif :	Claude MARY	n° 1622
Directeur de Course :	Patrick BOUTEILLER	n° 128253
Directeur de Course Adjoint :	Nicole BONNET	n° 7422
Adjoint au Directeur de Course :	Nathalie CHANTAGREL	n° 9549
Adjoint au Directeur de Course :	Sylvie ZYCH	n° 3416
Directeur de Course délégué véhicule tricolore :	Jacques PAOLI	n° 2692
Directeur de Course délégué ES1-3-5 :	Pascal MAGNE	n° 43098
Directeur de Course délégué ES2-4:	Evelyne ROL	n° 40773
Médecin Chef	ADAMU 30	
Responsable Commissaire Technique :	Martial LOBROT	n° 114567
Commissaire Technique :	Christophe GIMENO	n° 40651
Commissaire Technique :	Matthieu MACCOLINI	n° 228892
Commissaire Technique :	Dominique MONNIER	n° 55260
Commissaire Technique :	Jean Pierre ROLLAND	n° 2694
Relations Concurrents :	Michel BLANC	n° 20772
Relations Concurrents :	Sabine PAULHAN	n° 136024
Relations Concurrents stagiaire:	Fanny VIDAL	n° 297534
Juge de Fait :	Bernard PELOURJAS	n° 112982

1.2P. ELIGIBILITE

Le 20^{ème} Rallye Régional de BAGNOLS LES BAINS compte pour :

- La Coupe de France des Rallyes 2021 (Coefficient 2)
- Le Championnat de la Ligue Régionale du Sport Automobile Occitanie Méditerranée 2020-2021
- Le Challenge ASA LOZERE

1.3P. VERIFICATIONS

Vérifications Administratives obligatoires :

Elles auront lieu lors de la remise du roadbook au Centre Culturel Castan de Bagnols les Bains.

Lors de ces vérifications, les concurrents devront présenter les documents suivants :

- Permis de conduire en cours de validité
- Licence valable pour l'année en cours
- Photocopies de la 1ère page de la fiche d'homologation de la voiture

Ils recevront les documents et stickers nécessaires à l'identification de leur voiture et divers autres documents, notamment les obligations auxquelles ils seront soumis (carnet de reconnaissances, etc...)

Les équipages devront présentés obligatoirement au **CH Vérifications Techniques, auprès des relations concurrents**, l'original de leur permis de conduire et l'original de leur licence

Vérifications techniques avant le départ du rallye :

Elles auront lieu le vendredi 16 juillet 2021 de 15h00 à 20h45 et le samedi 17 juillet 2021 de 7h à 8h15 sur la place de Bagnols les Bains, suivant l'heure qui sera donnée lors des vérifications administratives. Les voitures devront être "sticker" (plaques, numéros publicités, etc...) avant de passer aux vérifications techniques.

Les vérifications finales seront effectuées :

Garage 3D Multiservices, Bagnols les Bains 48190 MONT LOZERE ET GOULET

Taux horaire de la main d'œuvre : 60 € TTC

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURENENTS ET PILOTES

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 20^{ème} Rallye Régional de Bagnols les Bains doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le

Lundi 5 Juillet 2021 (cachet de la poste faisant foi)

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 150 voitures maximum.

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : 260 €
- sans la publicité facultative des organisateurs : 520 €
- équipage 100% ASA Lozère : 210 €

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement. Les demandes qui seraient envoyés par e-mail ne seront considérés comme définitive, dès lors que le montant des droits d'engagements nous seront parvenus.

Les chèques devront être établis à l'ordre de "ASA LOZERE"

Tout concurrent devra notifier son forfait par lettre ou E-mail avant le début des vérifications.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.3P. ASSISTANCE

Conforme au règlement standard FFSA.

L'assistance sera autorisée dans tout le village de Bagnols les Bains. Un plan des différentes zones sera remis à la distribution des road books.

4.3.2.3P. Limitation de changements de pièces

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 5P. PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P. DESCRIPTION

Le 20^{ème} Rallye Régional de Bagnols les Bains représente un parcours de 169,42 kms.

Il est divisé en 1 étape et 3 sections.

Il comporte 5 épreuves spéciales d'une longueur totale de 40.0 kms.

Les épreuves spéciales sont :

ES 1, 3, 5 : Mont Lozère (6,500 km)

ES 2, 4 : Goulet (10,250 km)

6.2P. RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

6.2.1 : Dans tous les rallyes asphaltes, dans le but de limiter les nuisances, les concurrents et équipages auront l'obligation des respecter au cours des reconnaissances le code de la route (NOTAMMENT LA VITESSE ET LE BRUIT) et les prescriptions et interdictions suivantes :

- Le nombre de passage en reconnaissances est limité à 3 au maximum
- Tout retour en arrière, tout fractionnement et/ou bouclage en cours de reconnaissances des épreuves est interdit
- Tout accès à une Epreuve Spéciale devra obligatoirement se faire par son départ

- 6.2.6P.** Les reconnaissances auront lieu le :
- Le samedi 10 juillet 2021 de 10h à 17h**
Le vendredi 17 juillet 2021 de 9h à 16h

Le road book sera à retirer :
 Centre Culturel Jean Castan Avenue de la Gare à Bagnols les Bains

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

7.2P. DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

7.2.11P. Les signes distinctifs des Commissaires sont :

- Commissaire de route : Chasuble Orange avec inscription "COMMISSAIRE "
- Chef de poste : Chasuble Orange avec inscription "CHEF DE POSTE "
-

ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX

	1er	2^{ème}	3^{ème}
SCRATCH	140€	70€	50€
CLASSE	120€	60€ <i>Si + de 5 partants</i>	30€ <i>Si + de 5 partants</i>

Coupes : De nombreuses coupes récompenseront les concurrents
 Un commissaire sera également récompensé

La remise des prix se déroulera entre le CH5A (Arrivée Finale) et l'entrée des concurrents en Parc Fermé Final.